Auzeville-Tolosane la lettre

Novembre 2010 - n° 80

www.auzeville-tolosane.fr

6 L'Îlot commercial du Pont de Bois

10 Le SCOT

12 Le patrimoine d'Auzeville par les scolaires

21 Les associations

Magazine communal d'Auzeville-Tolosane

L'esprit de la lettre

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens… La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien, elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme.
Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : fin février, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- **Les INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- **La VIE ASSOCIATIVE et le MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.

Bulletin communal n° 80

Conçu par la Commission Information

Responsable : Monique Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : M. Bouchardy, M. et B. Boutaud,T. Kha Vang, M. Langlade, Y. Lambœuf, M. Lemort, M. Valladon, M. Raynaud, F.-R. et S. Valette, P. Villardry, S. Laconde, C. Jeanpierre.

Iconographie / Crédit photo : Yves Lambœuf, Pierrette Villardry, Service Animation, Nicole Reulet, Maela Langlade, M-L. Boutaud, Foyer Rural René Lavergne.

1re de couverture : Chemin de la Crouzette (partie rénovée) , Pierrette Villardry

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

- Le mot du Maire . . . 3
- Conseils municipaux en bref . . . 4
- L'Îlot commercial du Pont de Bois . . . 6
- Entretenir son jardin . . . 7
- L'accès à la déchèterie . . . 7
- Le pôle métropolitain… . . . 8
- Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) . . . 10
- La ligne de bus en site propre n°62 . . . 11
- À la découverte du patrimoine d'Auzeville . . . 12
- Les vacances du secteur enfance . . . 14
- Le Secteur Sports et Jeunesse . . . 15
- Rentrée des classes 2010 . . . 16
- Loisirs Exp'Auz 2010 . . . 17
- La Bibliothèque d'Auzeville . . . 17
- Jazz sur son 31 . . . 18
- Agenda des événements . . . 20

ASSOCIATIONS

- Rentrée au Foyer Rural . . . 21
- La section Bridge du Foyer Rural . . . 21
- C'est la Fête au village ! . . . 22
- Spectacle annuel de la compagnie d'Auz . . . 23
- Les chorales d'Auzeville et d'Escalquens . . . 23
- Rendez-vous des anciens du basket d'Auzeville . . . 24
- Une soirée mémorable… . . . 25
- Se souvenir… . . . 25

MAGAZINE

- Le centre de post-cure du Pont de Bois . . . 26
- Rentrée zen avec le Tremplin . . . 26

DIVERS

- État civil . . . 27
- Pharmacies de garde . . . 27

Le mot du
Maire

Circulation, transports et déplacements

Le 1er juillet 2007 la ligne B était mise en service avec un terminus provisoire à Ramonville. Le 1er janvier 2008 le Bus en Site Propre (BSP) entre Castanet et la station de métro de Ramonville était à son tour mis en service. Dans le même temps une nouvelle ligne était créée : celle du bus 81 entre Castanet et la station de métro de l'université Paul Sabatier. Enfin, la fréquence du bus 56 qui a son terminus place de l'Église et qui dessert notre village voyait sa fréquence augmenter de manière significative.

Incontestablement, en 6 mois, la desserte par les transports en commun de notre commune et beaucoup plus largement du secteur qui s'étend de Ramonville à Castanet connaissait une progression spectaculaire.
Les résultats sont là puisque, comme le montre la fréquentation du seul bus 62, l'augmentation du nombre de passagers a littéralement explosé avec des croissances de 44 % en 2008 puis 13 % en 2009 comme indiqué dans l'article sur cette question dans ce numéro de la Lettre page 11.

Par ailleurs, nous avons mesuré une diminution très conséquente, à savoir une division par 2, de la circulation qui traverse notre village par le chemin de l'Église et une partie du chemin del Prat.
On peut penser que 2 facteurs ont largement contribué à ce résultat.
Pour une part, les obstacles tels que les ralentisseurs et autres plateaux traversant que nous avons mis en place ont certainement contribué à ce qu'une partie des véhicules qui traversaient notre village empruntent désormais la RD 813 (ex RN 113). Pour une autre part, il s'agit de personnes qui se déplaçaient en voiture et qui utilisent le Bus en site propre pour rejoindre le métro.

Il s'agit là de bonnes raisons, du simple bon sens, qui nous amènent à considérer qu'on ne doit pas perturber la circulation sur la RD 813, dans tout son parcours entre Castanet et la station de métro de Ramonville, en ajoutant de nouveaux feux rouges ou même des giratoires. Il en va de même pour le site propre du bus pour lequel le temps de trajet, qui est un facteur d'attractivité, ne doit pas augmenter.

François-Régis VALETTE

Conseils municipaux en bref

Vous trouverez ici l'essentiel de ce qui a été décidé en conseil municipal. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site Internet de la mairie www.auzeville-tolosane.fr

Conseil municipal du 23 juin 2010

➢ Convention d'équipement avec le lycée agricole

Dans le cadre de la politique de mutualisation des équipements, le conseil municipal vote le renouvellement d'une convention d'équipements entre la Région, le Lycée Agricole et la commune d'Auzeville-Tolosane afin de fixer les modalités d'utilisation par la commune des structures sportives du Lycée Agricole pour la période de septembre 2010 à juin 2011.

➢ Participation au financement de l'équipement de la gendarmerie de Castanet-Tolosan

Suite à la demande du Maire de la commune de Castanet-Tolosan (lettre en date du 19 mai 2010), la commune d'Auzeville-Tolosane accepte de participer au financement de l'équipement des bureaux de la gendarmerie à hauteur de 3 287,59 € TTC.

➢ Vote des tarifs de la restauration scolaire, des accueils de Loisirs et des centres de loisirs associés à l'école

- Tarif du repas en période scolaire pour les enfants

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €
jusqu'à 564	1	1,00
de 565 à 936	2	1,70
de 937 à 1102	3	2,45
de 1103 à 1275	4	3,15
de 1276 à 1462	5	4,00
de 1463 à 1609	6	4,70
1610 et au-delà	7	5,00

Tarif du repas pour les personnels communaux et les enseignants habilités : **5,75 €**

- Les repas des Accueils de Loisirs sans Hébergement

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €
jusqu'à 564	1	0,50
de 565 à 936	2	0,80
de 937 à 1102	3	1,75
de 1103 à 1275	4	2,85
de 1276 à 1462	5	3,90
de 1463 à 1609	6	4,55
1610 et au-delà	7	5,00

➢ Les Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAE)

- Forfait trimestriel

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €
jusqu'à 564	1	0,00
de 565 à 936	2	10,55
de 937 à 1102	3	32,85
de 1103 à 1275	4	63,40
de 1276 à 1462	5	89,90
de 1463 à 1609	6	106,60
1610 et au-delà	7	115,00

- accueil ponctuel

- paiement par ticket : 1 ticket pour l'accueil du matin, 1 ticket pour l'accueil du soir
- le carnet de 10 tickets : **16,00 €**

➢ Les accueils des mercredis sans soutien scolaire

- forfait trimestriel selon tarif journalier ci-dessous

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF € / ½ JOUR	TARIF € / JOUR
jusqu'à 564	1	1,10	2,10
de 565 à 936	2	2,15	4,20
de 937 à 1102	3	4,60	8,55
de 1103 à 1275	4	7,60	14,50
de 1276 à 1462	5	10,30	19,50
de 1463 à 1609	6	12,00	22,60
1610 et au-delà	7	13,00	24,40

- fréquentation ponctuelle, soit 1 ou 2 fois par trimestre

- mercredi ½ journée : **14,70 €**
- mercredi journée entière : **28,35 €**

➢ Les accueils des mercredis avec soutien scolaire

- forfait trimestriel selon tarif journalier ci-dessous

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF € / ½ JOUR	TARIF € / JOUR
jusqu'à 564	1	0,65	1,65
de 565 à 936	2	1,20	3,30
de 937 à 1102	3	2,60	6,70
de 1103 à 1275	4	4,40	11,40
de 1276 à 1462	5	5,95	15,30
de 1463 à 1609	6	6,90	17,75
1610 et au-delà	7	7,50	19,15

- fréquentation ponctuelle, soit 1 ou 2 fois par trimestre
- mercredi ½ journée : **8,45 €**
- mercredi journée entière : **22,30 €**

➢ **Les accueils de Loisirs sans Hébergement des vacances sur site**

- forfait semaine selon le tarif journalier ci-dessous

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	TARIF €
jusqu'à 564	1	1,60
de 565 à 936	2	3,10
de 937 à 1102	3	6,30
de 1103 à 1275	4	10,40
de 1276 à 1462	5	14,10
de 1463 à 1609	6	16,30
1610 et au-delà	7	17,60

- fréquentation ponctuelle, soit 2 jours maximum par semaine :
- la journée : **28,35 €**
- au-delà de deux jours, la semaine complète sera facturée.

Pour l'ensemble de ces prestations, il est précisé que :
- le quotient familial est calculé sur le revenu fiscal de référence du foyer divisé par 12 et divisé par le nombre de parts ;
- pour les familles non résidantes sur la commune, le tarif de la tranche 7 est appliqué.

Conseil municipal du 7 juillet 2010

➢ **Attribution de subventions aux coopératives scolaires**

Le conseil municipal vote l'attribution d'une subvention aux différentes coopératives des écoles :

- école maternelle René Goscinny : 1 125 €
- école maternelle Aimé Césaire : 750 €
- école élémentaire René Goscinny : 1 100 €
- école élémentaire Aimé Césaire : 873 €

Conseil municipal du 22 septembre 2010

➢ **Approbation du projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2010-2015 du Sicoval**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le déroulement de l'étude PLH, lancée par le Sicoval au mois de janvier 2009, conformément aux articles R302-1 à R302-1-4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Phase 1 : élaboration d'un diagnostic habitat,
- Phase 2 : définition d'orientations stratégiques,
- Phase 3 : présentation d'un programme d'actions.

Cette étude a donné lieu à plusieurs réunions de travail rassemblant des élus, des techniciens du Sicoval et des communes, des institutions (État, Conseil Général, SMEAT,...) et des professionnels de l'Habitat.
Les contenus de ces différentes phases ont été présentés à l'issue de chacune d'entre elles aux Commissions « Aménagement de l'Espace et PLH » et « Solidarité et Cohésion Sociale » et au conseil de communauté du Sicoval.

Face aux enjeux et problématiques mis en avant par le diagnostic territorial du Sicoval, cinq grandes orientations cadres ont été validées :
- Orientation I : Produire 1 000 logements familiaux par an
- Orientation II : Produire 50 % de logements aidés
- Orientation III : Prendre en compte les besoins en logement des publics spécifiques
- Orientation IV : Placer l'habitant au cœur de la politique habitat
- Orientation V : Accompagner les communes pour un développement de l'habitat équilibré et solidaire

À partir de ces orientations stratégiques, un programme de 21 actions a été élaboré

Le conseil de communauté s'est prononcé favorablement sur ces points.
Au vu de l'exposé qui lui a été fait, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver le projet de PLH du Sicoval.

Monique Lemort

Sicoval 2030 Forum public le samedi 27 novembre

Le Sicoval vous donne rendez-vous pour un grand forum public le samedi 27 novembre à la halle et la coopé de Baziège. Au programme, les résultats de la participation citoyenne pour l'élaboration de l'Agenda 21 du Sicoval, des espaces d'échanges destinés à répondre aux questions des citoyens, et des espaces ludiques de sensibilisation au développement durable. Des projets locaux illustrant l'Agenda 21 seront également présentés. Retrouvez le programme du forum dans les prochains *Sicoval Info*.
Cet événement s'inscrit dans le cadre des rencontres - débats organisées par le Sicoval de mars à juin 2010 (ateliers et conférences citoyennes) qui ont mobilisé certains d'entre vous autour du projet de territoire **Sicoval 2030, inventons-le...**
Le Sicoval se dote d'un forum Internet de discussion, pour vous permettre de vous exprimer sur son projet de territoire... Pour cela, rendez-vous à l'adresse suivante : www. sicoval.fr / rubrique « je participe ».
Contact : Direction de la Communication, Cécile Rodriguez, chargée de mission Concertation et Débat public, 05 62 24 10 64, cecile.rodriguez@sicoval.fr

L'Îlot commercial du Pont de Bois

Le projet de l'Îlot commercial du commercial du Pont de Bois est lancé.

Rappelons que ce projet a fait l'objet d'un appel à candidature en novembre 2009 pour une remise des offres courant mai 2010.
Les services de l'urbanisme et de l'architecture du Sicoval ont reçu 12 demandes émanant d'investisseurs-gestionnaires intéressés par le projet ; seuls quatre groupements ont finalement déposé une proposition de projet architectural. Il s'agit des groupements : Auchan/PACFA/Chalets, Pitch Promotion/Immobilière Lutèce, Groupe Casino, CFA Atlantique (Groupe financière Duval).

Une commission comprenant des représentants des services d'architecture et d'urbanisme du Sicoval, des élus de la commune d'Auzeville, le comité de pilotage de la ZAC, sous la présidence d'Arnaud Lafon ont entendu les quatre candidats le 21 juin dernier lors d'une journée où chaque Groupement a pu présenter et argumenter son projet. Après concertation et évaluation, les membres de la commission ont retenu deux projets en priorité. Ceux-ci présentent les critères les plus proches du cahier des charges initial ainsi que les garanties générales requises pour le bon déroulement du projet en matière de gestion et d'exploitation.

Quels étaient les critères demandés par le cahier des charges ?
- la prise en compte des clientèles cibles : actifs de l'Agrobiopole, les résidents de la commune et des communes voisines.
- le respect de l'environnement et la nécessité d'assurer une transition architecturale entre les deux parties de la commune séparées par la RD 813
- une priorité donnée aux commerçants dits de proximité ayant fait acte de candidature auprès du Sicoval
- un plan de circulation logique et une offre de stationnement suffisamment dimensionnée et fonctionnelle
- une qualité de construction respectant la démarche HQE et les futures normes en matière de développement durable.

En ce qui concerne la communication auprès du public, les commissions Environnement et Urbanisme se sont réunies plusieurs fois tout spécialement pour évaluer et apporter leurs réflexions sur les projets sélectionnés ; le 1er juin lors du pot organisé par les promoteurs-constructeurs du quartier du Pont de Bois, les habitants ont pu voir les maquettes des solutions sélectionnées et montrer tout l'intérêt porté au projet. Enfin, le public a pu consulter ces mêmes panneaux affichés dans le hall de la mairie pendant deux mois environ.
Dans la continuité de la consultation, la Municipalité a jugé opportun d'entendre à nouveau le Groupement dont l'offre lui paraît la plus complète et de lui faire part des critiques et remarques récoltées lors des concertations et rencontres que nous venons d'évoquer : notre préoccupation d'élus étant de préserver l'environnement existant en matière d'habitat et d'écologie avec la volonté de donner d'Auzeville une image moderne et de qualité.

Quelques mots sur les futures activités prévues au sein de cet îlot :
Ce site doit permettre le développement d'un programme socio-économique équilibré et être à la fois un lieu de vie et de rencontre pour les habitants du quartier. Dans cet esprit les candidats maître d'ouvrage ont prévu :
- une grande enseigne commerciale alimentaire,
- des petits commerces,
- des activités tertiaires,
- des logements étudiants,
- des logements à usage d'habitation.

Un groupement candidat propose une solution plus originale en association avec une école d'art et de photographie apportant une dimension et une animation culturelle capable de s'intégrer à la vie du quartier.
La totalité de ces activités s'exercera sur une surface de 18 000 m^2 environ de planchers sur une superficie de 24 000 m^2 pour l'ensemble foncier de l'îlot.

La décision définitive concernant le choix du groupement retenu interviendra au mois de novembre. À partir de là, seront entamées les discussions concernant le détail du projet en tenant compte des observations faites par les participants aux diverses commissions communales et conformément aux orientations voulues par le Sicoval et la commune.

Ce projet doit être avant tout un lien entre les divers territoires de la commune d'Auzeville séparés par la RD 813 et une vitrine permettant à Auzeville de se positionner sur un territoire où elle est encadrée par les deux communes les plus importantes du Sicoval.

La date d'achèvement de l'îlot commercial est prévue fin 2013.

Dominique Lagarde

Entretenir son jardin…

La mairie est parfois sollicitée par des habitants qui se plaignent de l'absence d'entretien de parcelles voisines.

Le pouvoir du maire ne lui permet pas d'obliger un administré à entretenir son terrain. Sans entrer dans les détails juridiques, le pouvoir de police du maire ne lui permet « que » de : d'assurer «… la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoiement… ». Le maire ne peut donc imposer aux habitants seulement le nettoyage de ce qui peut gêner la circulation sur la voie publique. C'est ainsi que nous rappelons régulièrement certains habitants à l'ordre quand leurs haies débordent sur les trottoirs.

Il n'y a donc pas obligation d'entretenir son jardin. Sauf… le sens civique, le respect des voisins et la biodiversité. Je m'attarderai sur cette dernière notion. Il ne se passe pas une semaine sans que la radio ne nous parle de la réduction de la biodiversité. Nous sommes entrés dans une période où les espèces animales et végétales disparaissent à un rythme jamais connu auparavant. Tout le monde s'accorde à dire, même Claude Allègre, que la responsabilité de l'homme est engagée dans ce phénomène. Il y a deux raisons essentielles à cette responsabilité : les monocultures agricoles et l'urbanisation. Individuellement, nous avons peu de prise sur ces deux tendances, en revanche, nous pouvons agir personnellement pour la biodiversité… dans notre jardin. Notre responsabilité est engagée quand nous limitons la prolifération de certaines espèces invasives : les buddleias, les pyracanthas, les daturas. Ces espèces introduites chez nous prennent la place d'autres plantes. Elles réduisent l'habitat de certains animaux et en favorisent d'autres, déséquilibrant ainsi ce que l'on appelle notre écosystème. Il est donc du devoir de chacun de faire en sorte que ces plantes ne prolifèrent pas. De la même façon, nous avons une responsabilité dans la préservation de l'habitat de nombreuses espèces. Dans nos jardins, ceci est particulièrement vrai pour les insectes. La bibliothèque municipale vous propose un excellent ouvrage sur le sujet. En effet, avoir dans son jardin une grande diversité d'insectes vous permet de limiter le recours aux traitements contre les parasites, car il se met en place une certaine régulation des populations de différentes espèces. L'exemple le plus connu est celui des coccinelles et des pucerons : si vous avez la chance d'avoir des coccinelles dans votre jardin, vous verrez des colonies de pucerons, mais leur nombre sera limité par les « bêtes à bon dieu ».

En résumé, entretenir son jardin c'est bon pour la santé, bon pour les voisins et bon pour la biodiversité ! Mais le maire ne peut pas vous y obliger… ***Jean-Pierre Hardy***

L'accès à la déchèterie

Un service à destination des personnes à mobilité réduite pour les déchets spéciaux et l'accès à la déchèterie

L'organisation du service des déchets et des conditions de l'accueil en déchèterie posent problème aux habitants qui font réaliser des services à leur domicile par des tiers, lorsqu'ils ne peuvent apporter eux-mêmes les rebuts aux déchèteries comme celles de Ramonville ou Labège. En effet, les déchèteries ouvertes au public le sont uniquement aux particuliers, avec des limites en termes de nature et de volume des déchets ; en conséquence, elles ne peuvent être ouvertes aux intervenants, services ou entreprises travaillant pour le compte des particuliers. Sans remettre en cause cette différenciation, le Sicoval, organisateur des opérations de collecte dans notre territoire, a considéré l'existence de cas particuliers.

Comme d'autres, le service de collecte des déchets est un service à la personne et, dans la mesure du possible, il doit pouvoir être adapté pour couvrir un maximum des besoins. Des cas spécifiques ont été répertoriés, principalement ceux de personnes âgées ou invalides qui n'ont pas (ou plus) la possibilité d'utiliser un véhicule. Le Sicoval propose de pallier l'impossibilité de se rendre en déchèterie par la prise en charge des déchets concernés chez le particulier et leur transport à la déchèterie. Ce service permet aux usagers empêchés d'effectuer leurs apports en déchèterie d'y faire traiter leurs déchets, sans frais supplémentaires ; il n'a aucunement pour objet de constituer un nouveau service général «gratuit».

Ceci étant admis, le service n'est accessible que sur inscription préalable pour reconnaissance de la situation particulière. La procédure implique la constitution d'un dossier en Mairie avec production de justificatifs et l'acceptation du règlement défini par le Sicoval qui fixe les conditions particulières d'exercice de ce nouveau service, notamment la prise des rendez-vous et la fréquence qui ne peut dépasser quatre fois par an.

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site internet du Sicoval (www.sicoval.fr/vivre/services/dechets.php) ou auprès du service Relation avec les Usagers (courriel : relation.usagers@sicoval.fr, téléphone : 0805 400 605, numéro vert sans surtaxe et sans serveur vocal). Les documents nécessaires à la constitution du dossier et pour effectuer les demandes sont également disponibles en Mairie.

Yves Lambœuf

Le pôle métropolitain et le maintien de Ramonville dans le Sicoval

Le Sicoval a replacé dans le cadre adéquat l'examen de la demande de Ramonville de quitter le Sicoval pour rejoindre la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. Ce cadre est celui de l'organisation de l'intercommunalité dans la grande agglomération toulousaine. Le Sicoval propose l'organisation d'un pôle métropolitain. Et, en conséquence, il a décidé que Ramonville resterait dans le Sicoval.

Le vote du Conseil municipal de Ramonville

Le 22 juillet dernier, 22 conseillers municipaux sur 33 votaient le départ de Ramonville du Sicoval et l'adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse.

Sans rentrer dans le détail de la procédure, il appartenait au conseil de communauté du Sicoval de se prononcer sur cette demande de Ramonville en décidant d'y donner une suite favorable ou non.

Le cadre dans lequel le Sicoval a décidé d'examiner la demande de Ramonville

Le Sicoval a considéré d'emblée que la question du retrait ou du maintien de Ramonville en son sein ne pouvait se poser que dans le cadre d'une vision de l'organisation de l'intercommunalité dans la grande agglomération toulousaine.

Qu'entend-on par « la grande agglomération toulousaine » ?

Elle est au minimum constituée par les 117 communes qui sont dans le SMEAT (Syndicat Mixte de l'Étude de l'Agglomération Toulousaine). Le SMEAT élabore et suit la mise en œuvre du SCOT, le Schéma de COhérence Territoriale. Le Sicoval et donc ses 36 communes sont dans le SMEAT.
Le périmètre de « la grande agglomération toulousaine » peut être encore plus large que celui du SMEAT et comprendre de 120 à 150 communes voire les 342 de l'aire urbaine toulousaine.

Les avantages d'un pôle métropolitain

Une bien plus grande proximité avec les habitants grâce à des intercommunalités à « taille humaine » ;
- Un projet mieux adapté à un territoire ;
- Une plus grande réactivité ;
- Une meilleure représentation des communes ;
- Une meilleure gouvernance ;
- Une prise en compte de l'histoire, de la culture, des projets, des modes d'organisation et de fonctionnement ainsi que du degré d'avancement et d'intégration très différents d'une intercommunalité à une autre.

Les enjeux majeurs de la grande agglomération toulousaine

Aujourd'hui ils sont principalement constitués par :

- **L'accroissement** de l'attractivité économique ;
- **La connexion** de la grande agglomération toulousaine aux grands réseaux de transport européens (LGV) ;
- **La construction** d'un territoire solidaire par le renforcement de la cohésion sociale, l'accès à l'emploi ainsi qu'au logement pour tous ;
- **La dynamisation** d'un réseau de transports en commun performant et accessible incluant la desserte des parcs d'activités économiques ;
- **Le renforcement** de la démarche de développement durable par la maîtrise de l'espace, la protection de l'environnement, la préservation des ressources, la réduction de la consommation d'énergie et des déchets ;
- **Le maintien** d'une véritable proximité entre les élus, les habitants et les acteurs locaux du territoire nécessaire à la bonne gouvernance.

Les 2 options pour organiser l'intercommunalité dans la grande agglomération toulousaine

Face à ces différents enjeux, **2 options** s'offrent pour organiser l'intercommunalité à l'échelle de la grande agglomération toulousaine :

- Option 1 :
La centralisation avec **la fusion/absorption au sein d'une vaste communauté urbaine** regroupant de 117 à 150 communes voire les 342 communes de l'aire urbaine.

- Option 2 :
La couverture de cette grande agglomération par un petit nombre d'intercommunalités qui coopèrent au sein d'un **pôle métropolitain,** lieu d'élaboration des politiques communes dans des domaines choisis ensemble qui pourraient être l'aménagement, le développement économique, les transports, l'habitat, l'environnement, la politique de la ville, les grandes implantations,…

Oui à un pôle métropolitain

La Communauté d'Agglomération du Sicoval défend depuis près de 20 ans cette seconde option de « pôle métropolitain » qui est d'ailleurs prévu dans la loi sur la réforme des collectivités territoriales en cours de discussion au Parlement.

Dans le cadre du pôle métropolitain il y a un fort intérêt à avoir, à côté de la Communauté Urbaine de Toulouse, des Communautés d'Agglomération suffisamment puissantes pour être de véritables partenaires et peser dans les choix et la définition des politiques communes.

Il est évident que le départ de Ramonville constituerait un affaiblissement du Sicoval.

La décision du Conseil de Communauté du Sicoval prise le 13 septembre dernier

Le Sicoval et Ramonville Saint-Agne ont un intérêt commun à rester ensemble. Ramonville Saint-Agne fait partie intégrante du territoire péri-urbain du Sud-Est Toulousain. Cette commune participe à l'équilibre urbain/rural en tant que composante à part entière de la partie urbaine Nord du Sicoval.

Depuis son adhésion au Sicoval, il y a 14 ans, son intégration a été totale dans l'ensemble des compétences exercées par le Sicoval, que ce soit pour l'aménagement, en matière économique, pour les services aux habitants et à la commune, en politique du logement, en transports en commun, en soutien aux activités culturelles et de loisirs,…

D'autre part, l'organisation administrative de la Communauté d'Agglomération du Sicoval, qui compte 320 postes permanents est dimensionnée sur la base des 36 communes, dont Ramonville qui représente 18 % de la population.

Le 13 septembre dernier les 127 membres du Conseil de Communauté du Sicoval se sont massivement prononcés en faveur du maintien de la commune de Ramonville Saint-Agne au sein de la Communauté d'Agglomération du Sicoval.

Résultat des votes pour le maintien de la commune de Ramonville dans le Sicoval

- **1** - n'a pas pris part au vote
- **6** - abstentions
- **96** - pour
- **24** - contre

En conséquence Ramonville Saint-Agne continue à faire partie du Sicoval.

François-Régis Valette

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Le SCOT : qu'est-ce c'est ? Qui l'élabore ? Concerne t-il notre Commune ? Oui, et les conséquences en seront considérables.

Préambule

Nous avons dans le numéro 79 de juin 2010 de *la Lettre d'Auzeville* présenté le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) en page 9.
Ce terme peut vous paraître barbare et, peut-être, n'avez-vous pas prêté attention à cet article en en omettant la lecture. Si tel est le cas, alors vous avez eu tort, car ce SCOT aura des conséquences majeures pour notre Commune. C'est pour cela que nous jugeons nécessaire de vous en parler et que nous continuerons à le faire.

Rappelons ce qu'est le SCOT

Le SCOT est un document de planification stratégique.
Il est établi pour les 20 ans à venir, jusqu'en 2030.
Le territoire concerné par le SCOT et sur lequel il s'appliquera est celui des 117 communes incluant Toulouse et les 36 communes du Sicoval et donc Auzeville.
Il va se substituer au Schéma Directeur d'Aménagement de l'Agglomération Toulousaine (SDAT) actuellement en vigueur.

Il s'impose à tous les autres documents tels que le Plan de Déplacements Urbain (PDU), les Plan Locaux de l'Habitat (PLH) des intercommunalités et aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des Communes.

Très concrètement, quels sont les principaux objectifs du SCOT ?

Le SCOT s'inscrit dans une démarche de développement durable.
Le SCOT a décidé qu'il fallait prévoir l'accueil de 300 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.
En conséquence, il faudra construire 200 000 à 230 000 nouveaux logements soit 9 000 logements par an.

Le territoire du SCOT est divisé en 2 parties : celui de la ville intense, qui accueillera 70 à 80 % de la population nouvelle, et celui de la ville à développement mesuré.
Il faudra désormais densifier en construisant de 35 à 70 logements par hectare, selon les niveaux de desserte par les transports en commun, dans les communes classées en ville intense.

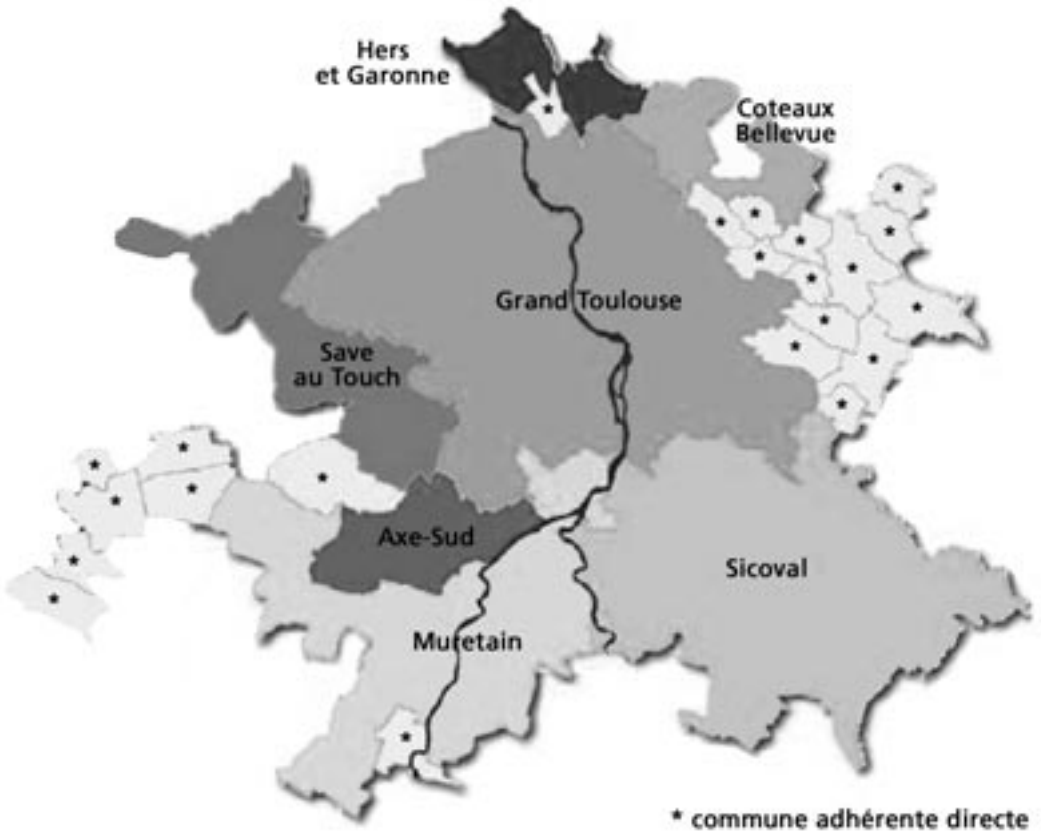

L'étalement urbain devra être maîtrisé en divisant par 2 la surface des terres agricoles consacrées à toutes les formes d'urbanisation : la consommation annuelle de ces terres agricoles devra être limitée à 340 hectares par an alors qu'au cours des 10 dernières années on consommait 640 hectares par an.
Il faudra également établir un meilleur équilibre sur le territoire entre l'habitat et l'emploi en recherchant la proximité entre les deux.
Enfin il faudra protéger les espaces agricoles et naturels considérés comme stratégiques, conforter durablement la place de l'agriculture et préserver les ressources.

Le SCOT concerne-t-il la commune d'Auzeville ?

Oui. Il s'appliquera aux 36 communes du Sicoval et donc à notre commune.

Quelles seront les principales conséquences pour notre commune ?

Notre commune est classée dans la ville intense.
Nous devrons construire 600 logements d'ici 2020 dont 210 logements sociaux.
Sur une distance de 400 mètres de part et d'autre de la RD 813 (ex RN 113) la densité sera d'au moins 50 logements par hectare.

Qui élabore et approuve le SCOT ?

C'est un syndicat, le SMEAT, qui rassemble la communauté urbaine du Grand Toulouse, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain, des communautés de communes et des communes qui ne font partie d'aucune intercommunalité, soit en tout 117 communes. Le Président du SMEAT est le maire de Toulouse qui est aussi le Président de la Communauté Urbaine.

Où en est-on dans l'élaboration du SCOT ?

Le projet de SCOT a été arrêté le 9 juillet dernier.
Il sera mis à l'enquête publique vraisemblablement début décembre et jusqu'à fin janvier prochain. L'enquête publique est ouverte à tout le monde. La commission d'enquête a été désignée par le Président du Tribunal de Grande Instance. À la suite de l'enquête publique et du rapport de la commission d'enquête, si ce dernier est favorable, le SCOT devrait être approuvé fin juin 2011 pour être en application au 1er septembre 2011. Les communes disposeront alors de 3 ans pour rendre leur PLU compatible avec le SCOT.

Conclusion

Intéressez-vous au SCOT car le SCOT s'intéresse à notre commune.

François-Régis Valette

La ligne de bus en site propre n° 62

Les bons chiffres de fréquentation de la ligne de bus 62 avec l'arrivée du métro et le passage en site propre.

Jusqu'au 30 juin 2007 cette ligne de bus partait de Castanet quartier des Fontanelles, traversait Castanet-centre, Auzeville par la RD 813 (ex RN 113), Ramonville par le centre (avenue Tolosane) et Toulouse jusqu'au cours Dillon.

À partir du 1er juillet 2007, date de mise en service de la ligne B de métro jusqu'à Ramonville, la ligne 62 a été réorganisée. Elle ne traverse plus Ramonville par le centre mais utilise la déviation de Ramonville (avenue François Mitterrand) et va jusqu'à la station de métro de Ramonville.

À partir du 1er janvier 2008, la ligne 62 a été en site propre sur Auzeville et Ramonville.

Voici les chiffres de fréquentation en nombre de passagers sur la période considérée :
- 1er juillet 2007 au 31 décembre 2007 : 254 345
- 1er juillet 2008 au 31 décembre 2008 : 366 150
- 1er juillet 2009 au 31 décembre 2009 : 407 964

➤ soit des augmentations du nombre de passagers :
- 2e semestre 2008 par rapport au 2e semestre 2007 : + 44 %
- 2e semestre 2009 par rapport au 2e semestre 2008 : + 11,5 %

➤ Nombre total de passagers en 2008 : 731 721
➤ Nombre total de passagers en 2009 : 826 453 soit + 13 % par rapport à 2008.

François-Régis Valette

À la découverte du Patrimoine d'Auzeville par les scolaires

Le 3 juin dernier, par une chaude et lumineuse journée, les enfants des classes de CP, CE1 et CE2 des écoles Aimé Césaire et René Goscinny partaient, sac à dos remplis du pique-nique, dès potron-minet, pour une ballade à travers le village. Cette journée préparée à l'initiative des maîtresses des écoles et du groupe « Mémoire d'Auzeville » (commission Animation et Culture), sous la houlette d'Alain Pradal, fut bien remplie !
Les institutrices à l'origine du projet, Sandrine Martin et Carole Ajac de l'école Aimé Césaire, Véronique Gely, Christine Salvan et Laurence Rides de l'école René Goscinny avaient veillé à l'élaboration d'un « timing » serré pour la journée ; de son côté, Alain Pradal avait recruté pour l'occasion des guides compétents membres du groupe « Mémoire d'Auzeville » : Paul Milhès, Bernard Carpuat, Bernard et Monique Raynaud, Nicolas Coussinoux, Nicole Reulet et Claudy Sichi ; sans oublier des parents d'élèves venus encadrer les groupes.

Le patrimoine bâti et non bâti de la commune répertoriant les Châteaux mais aussi l'église, l'école originelle à la Mairie vieille, en passant par la vigne de Monsieur Balarot, le bois de la Durante et son château et pour finir la Mairie, a été passé en revue, enrichi des commentaires éclairés et des anecdotes des anciens auzevillois de l'équipe !

Le pique-nique réparateur de mi-journée a redonné des forces à nos petits visiteurs afin de poursuivre la visite jusqu'à 17 heures ; heureux mais fatigués, ils ont rejoint leurs foyers se promettant d'expliquer à leurs parents combien le patrimoine de notre commune est riche et se proposant, à leur tour, de les y conduire !

Cette sortie enrichissante a donné lieu à un bilan en classe mettant en exergue le ressenti de cette journée et donnant lieu à des commentaires et des dessins que nous vous livrons ci-après.

Alain Pradal et Claudy Sichi

Compte rendu de la classe des CP-CE1 (Aimé Césaire)

Le jeudi 3 juin, nous sommes allés nous promener à Auzeville-Tolosane avec la classe des CE1-CE2 de notre école et les classes de CP et CE1-CE2 de l'école René Goscinny.

Nous avons bien aimé cette journée même si c'était fatigant ! Nous avons eu de la chance, il a fait un temps formidable !

Nous avons fait trois groupes (CP, CE1, CE2) et chaque groupe a visité Auzeville en suivant un parcours différent avec un guide.

Il y avait des personnes qui nous attendaient à certains endroits (église, châteaux, ancienne école) pour nous expliquer les lieux et nous raconter comment ça se passait autrefois.

Nous avons appris plein de choses. C'était très intéressant.

La classe des CP-CE1

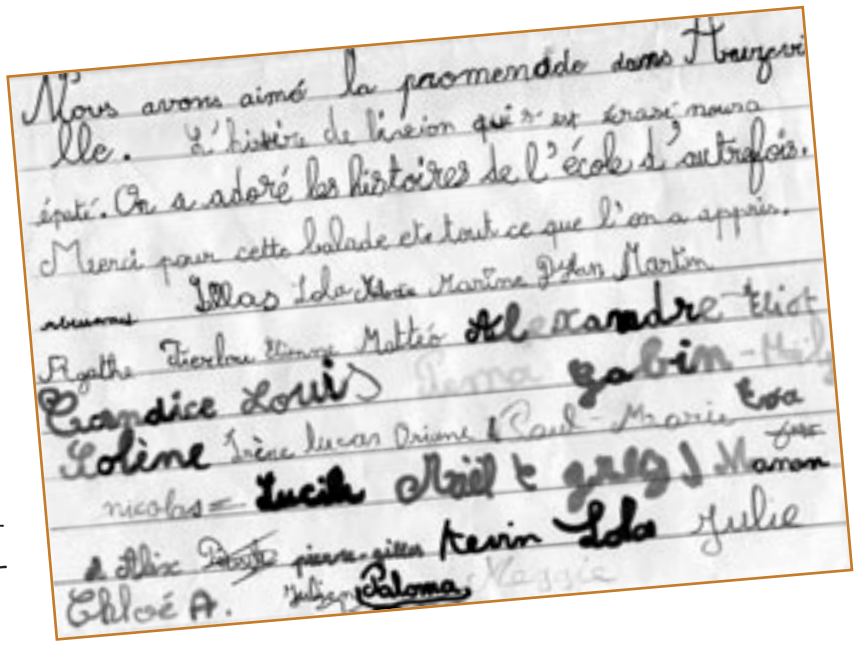

Commentaires d'enfants classe de CP

J'ai aimé le moment dans la forêt quand il nous a parlé des vignes. Pema

C'était très bien parce que le monsieur nous a raconté l'histoire de l'église. Marine

J'ai aimé le moment où on a vu le château de la Durante. Étienne

Il nous a expliqué qu'il y avait des vignes autrefois à Auzeville et que l'on faisait du vin. Gabin

MAIRIE

Les vacances du secteur enfance à l'ALSH d'été

Les enfants sont montés à l'assaut des tours de l'ALSH tout au long du mois de juillet. Autour du thème du Médiéval, ils ont largement participé à des ateliers d'art héraldique, de calligraphie, d'enluminures, de danses moyenâgeuses. En grands bâtisseurs, ils ont réalisé des vitraux, des maquettes, des bannières et des drapeaux. Tous costumés en chevaliers et en damoiselles, c'est à Cordes sur Ciel pour les journées médiévales, qu'ils ont remonté le temps, à Chalabre qu'ils ont été spectateurs de l'adoubement d'Amandine, où encore à Villemur sur Tarn qu'ils ont découvert les us et coutumes de cette époque historique.

Les photos témoignent de la forte participation et implication de tous.

Valérie Régis

L'ALSH en plongée jusqu'au Moyen-Âge

Le Secteur Sports et Jeunesse c'est quoi ?

Le secteur Sports et Jeunesse intervient sur deux grands domaines : le sport (pour tous) et la jeunesse (les 11/17 ans).

Le sport pour tous

- C'est l'organisation d'activités sportives ouvertes à tous (à partir de 11 ans). Elles s'articulent autour de cycles de deux semaines. Les séances proposent un échauffement, un atelier puis une rencontre sportive et enfin un étirement.
  Les rendez-vous sont fixés les mardis scolaires à 18 h 20 devant l'école René Goscinny et 18 h 25 devant l'école Aimé Césaire. Ces activités se déroulent sur tous les sites sportifs du territoire de la commune. C'est aussi une aide technique aux associations sportives qui se créent ou se développent ; C'est ainsi que cette année une association de Viet Vo Dao (self défense, énergies, travail respiratoire…) et une section de foot loisir proposent de nouvelles activités sur la commune.
- C'est la gestion des infrastructures sportives sur la commune à travers la mise à en place de conventions, de plannings d'utilisation, la surveillance des sites pour permettre aux pratiquants d'utiliser des locaux en bon état.
- Ce sont des démarches auprès de nouveaux partenaires sur notre territoire, afin de mutualiser de nouveaux équipements, permettant ainsi aux associations et aux écoles d'avoir un panel très important d'équipements pour une commune de cette ampleur.
- Ce sont aussi des tournois de foot pour les 3 à 6 ans, les 6 à 11 ans et les plus de 11 ans *(voir photo ci-dessous)*. Ces derniers ont pour vocation de réunir sur un même site, dans une ambiance décontractée, des sportifs (jeunes et moins jeunes), autour d'une activité commune. Nous pensons que ces rencontres intergénérationnelles sont très importantes pour l'épanouissement des personnes et le rayonnement de la commune (Cette manifestation a été malheureusement annulée cette année pour cause de mauvaise météo).

La Jeunesse (pour les 11/17 ans)

- Ce sont des séjours de vacances à l'extérieur qui ont lieu la première semaine des vacances scolaires de février et les 12 premiers jours des vacances scolaires de juillet, des animations sportives et culturelles autour d'un thème transversal (*voir photo ci-dessous :* séjour de juillet 2010 à Quillan).

- C'est aussi un accueil de loisir sur site sur la commune qui se développe actuellement les jeunes peuvent participer à des soirées et sorties sur la commune et ses environs un week-end par mois et pendant les vacances scolaires de la Toussaint. La première semaine des vacances scolaires d'avril, c'est un mini-camp qui est proposé.

Deux nouveautés cette année

Un accueil de loisir est proposé toute l'année les mercredis de 17 h à 19 h (gratuit) et la dernière semaine d'août pendant les vacances scolaires.

Les jeunes qui participent à ces rendez-vous, se retrouvent autour d'animations sportives et culturelles (montages photos, vidéos, ateliers cuisine, ping-pong…).

L'équipe du SSJ (Marie, Clément, David et Jacques-Hervé) est à votre disposition pour plus de renseignements.

À bientôt.

Jacques-Hervé Rigault

Rentrée des classes 2010

Et oui, finies les vacances, en ce matin du 4 septembre il fallait maintenant songer à la reprise et à cette nouvelle rentrée. Sous un soleil radieux, nos petit auzevillois ont repris le chemin de l'école. Cartables, habits neufs et nouvelles affaires scolaires sont de sortie pour affronter avec sérénité cette journée.

Que de changements pour certains, qui laissent la petite école pour s'attaquer à la cour des grands, découvrant ainsi un nouvel univers et pour d'autres qui retrouvent avec joie leurs camarades et leurs habitudes. Un accueil, comme à l'accoutumée attentionné et chaleureux, faisait ressortir le sourire des retrouvailles qui rayonnait sur ces petits visages. Aucun stress, aucune angoisse ne transpirait pour ce premier jour d'école.

Des nouveautés dans les équipes pédagogiques et de direction

Nous accueillons avec plaisir nos enseignantes et nous leur souhaitons à toutes une très bonne année scolaire. Qu'elles poursuivent avec autant de conviction, de compétence et de passion cet apprentissage de l'éducation à nos chères têtes blondes. Pour cela, nous les en remercions vivement par avance.
Cette année, beaucoup de changement dans le corps de direction, Muriel Cahuet, que nous connaissons en tant qu'enseignante et directrice de l'école maternelle René Goscinny, s'attaque elle aussi à la cour des grands, en prenant en charge la direction de l'école élémentaire René Goscinny. Nous avons également le plaisir d'accueillir Edith Corday à l'école maternelle René Goscinny et Perrine Déléris au groupe scolaire Aimé Césaire.
Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Karine Caillard, Muriel Forté et Martine Barrangou, nos nouvelles enseignantes.

Les effectifs

À l'heure actuelle, 281 enfants sont scolarisés sur Auzeville.
En Maternelle, 94 enfants sont répartis en 5 classes :
- école maternelle René Goscinny 57 enfants dans 3 classes,
- école maternelle Aimé Césaire 37 enfants dans 2 classes.

Et en Élémentaire, 187 enfants sont répartis en 8 classes :
- école élémentaire René Goscinny 94 enfants dans 4 classes,
- école élémentaire Aimé Césaire 93 enfants dans 4 classes.

Marie-Pierre Madaule

Loisirs Exp'Auz 2010 Forum des associations

La 3e édition des Loisirs Exp'Auz s'est tenue à Auzeville, salle de la Durante samedi 11 septembre après-midi.
Une quinzaine d'associations ont pu présenter et exposer leurs activités, certaines en ont profité pour prendre des inscriptions.
Les activités municipales étaient également représentées avec des secteurs enfance, sport et jeunesse ainsi que celui de l'événementiel et de la culture du service Animation d'Auzeville-Tolosane.

Trophées des sports

Le trophée de sports a récompensé les personnes suivantes : Maud Mayer (GoElan Gym) dans la catégorie « meilleur arbitre » ; André Birot (Foyer Rural René Lavergne – section randonnée) dans la catégorie « meilleur dirigeant » ; Équipe FSGT SLA Volley Mixte dans la catégorie « meilleure équipe » ; Werner Schweyer (Foyer Rural René Lavergne - section tennis) dans la catégorie « meilleur joueur » ; David Benoist (Go Elan Gym) dans la catégorie « meilleur entraîneur-technicien » ; Christophe Terron dans la catégorie « meilleur supporter ».

Maud Maleville

La Bibliothèque d'Auzeville… vous connaissez ?

Avez-vous jamais eu la curiosité, le désir ou simplement l'idée de découvrir la bibliothèque municipale d'Auzeville ? Vous devriez ! Elle regorge de richesses. Outre les romans, bibliographies, documentaires, biographies, livres d'histoire…, vous y trouverez aussi des ouvrages sur la santé, les loisirs, le bien-être, la cuisine, la politique, la religion, les sciences, la sociologie ou encore des récits de voyage. Les amateurs de BD ne seront pas déçus. La bibliothèque reçoit aussi *Que choisir, Mon jardin et ma maison, Pyrénées, Ulysse, Lire, Maison Créative*.
Les anglophones et les hispanophones pourront trouver quelques ouvrages et si cette section rencontre du succès, elle s'enrichira. Chaque mois les rayonnages se garnissent des dernières nouveautés et bien sûr, des prix littéraires. Les abonnés peuvent suggérer des titres à acheter.
La bibliothèque n'a pas oublié les jeunes Auzevillois. Ils sont très gâtés. Le choix est très varié : il va des ouvrages pour les tout petits aux romans pour adolescents sans oublier de nombreuses BD.
Dans un registre éducatif, ils trouveront des documents sur l'histoire, la géographie, les arts, les sports, les sciences de la nature, le corps humain…
L'abonnement revient à 15 euros par personne et 20 euros pour un couple. L'inscription est gratuite jusqu'à 16 ans.

Bientôt, la bibliothèque va déménager pour s'agrandir et à tous ces ouvrages s'ajouteront des CD, une salle de lecture pour enfants et des fauteuils confortables pour les plus grands. Alors, qu'attendez-vous ?
Nos derniers achats parmi les 700 romans de la rentrée littéraire :
- Olivier Adam, *Le cœur régulier*
- Irène Némirowsky, *Le malentendu*
- Laurent Gaudé, *Ouragan*
- Fatou Diome, *Celles qui attendent*
- Marc Dugain, *L'insomnie des étoiles*
- Donato Carrisi, *Le chuchoteur*
- Judith Perrignon, *Les chagrins*
- Christophe Ruffin, *Katiba*
- Ken Follet, *La chute des géants* (T1)
- Chantal Thomas, *Le testament d'Olympe*
- Michel Houellebecq, *La carte et le territoire*
- Alain Mabanckou, *Demain j'aurai vingt ans*
- Maryse Condé, *En attendant la montée des eaux*

Nous vous attendons à la bibliothèque le lundi de 17 h à 19 h, le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
À bientôt !

Stéphanie Lanussol

Jazz sur son 31
Tournée jeune Public

La tournée jeune public du festival « Jazz sur Son 31 » est un projet à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, par l'intermédiaire de l'ADDA31 élaboré et mis en place en partenariat avec la Fédération départementale des Foyers Ruraux.
Cette année, la proposition artistique était : Les Grandes Bouches « Polyphonie Vocale ».
Ce groupe polyphonique toulousain est issu des collectifs « Motivés » et « 100 % collègues ». Impressionnants de technique vocale, ils livrent une musique métissée et festive avec des textes caustiques à souhait. Dans chacune de leurs chansons, les rythmes, les aigus, les graves se combinent sur des textes engagés.
Les artistes sont venus à l'école à la rencontre des enfants afin de mener des ateliers pédagogiques axés sur l'éducation artistique : ces ateliers ont permis la découverte du jazz et de ses influences.
L'après-midi, les écoles et une classe du collège de Ramonville (5ème) se sont rendues salle de la Durante pour assister au concert.

Maud Maleville

Mardi 12 octobre, dans le cadre de la tournée « Jazz sur son 31 », le trio des Grandes Bouches est venu à l'école Aimé Césaire le matin pour nous proposer des ateliers polyphoniques et polyrythmiques basés sur l'apprentissage de sons et de rythmes différents. Nous avons beaucoup aimé ces ateliers, particulièrement le travail sur l'improvisation, le scat, et celui sur les onomatopées.
L'après-midi, salle de la Durante, place au concert. Ce fut un véritable enchantement pour tous. Nous avons mis en pratique ce que nous avions appris le matin en rythmant la musique et en reprenant les chants en chœur. Nous avons adoré ce spectacle dynamique et très marrant : en un mot, extraordinaire !

Les élèves du CE2/CM1/CM2
de l'école Aimé Césaire

Extraits : « … Nous avons fait de la musique avec trois personnes: Anne, Philippe et Rémi. On a fait des sons un peu bizarres avec notre gorge, c'était marrant quand on l'a fait tous ensemble.
Au début, j'étais un peu timide parce que quand je chante à la maison, je chante comme une casserole. Mais quand il nous a dit qu'on chantait bien, ça m'a soulagée.
J'ai beaucoup aimé quand on chantait en polyphonie car j'arrivais à m'isoler avec mon groupe dans un autre monde, où il y avait de la joie. »

« Nous avons appris à respirer comme un chanteur et nous avons appris le rythme.
Ensuite, nous avons fait trois groupes et Philippe (le chanteur) a donné à chaque groupe une parole à chanter. Puis nous avons tous chanté ensemble. »

« Moi, à faire de la musique comme ça, j'ai eu l'impression d'être une chanteuse. »

« L'atelier musical était très bien. Nous nous sommes entraînés à faire des chansons pour le concert de l'après-midi.
J'ai senti une joie de vivre chez tous les enfants.
Je me suis amusée quand on tapait dans les mains et sur les genoux.
Le joueur de tamtam et de guitare jouait très bien, il m'a impressionné, mais c'était dommage qu'il n'ait pas joué plus de guitare.
Les Grandes Bouches sont très gentils et très accueillants… »

Maël, Amandine, Oriane, Mathilde, Irène
Élèves des CE2-CM2 de l'école René Goscinny

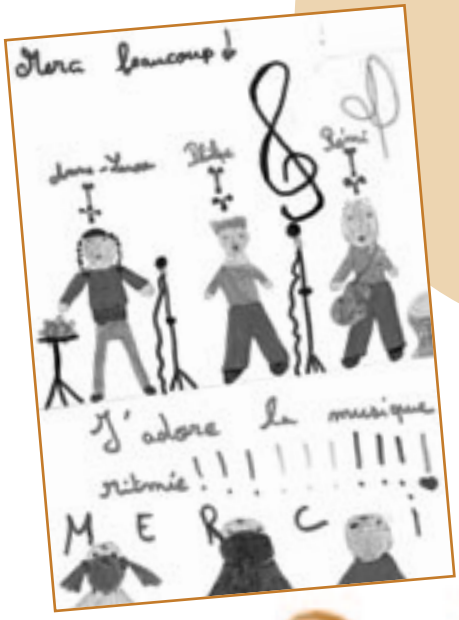

Jazz

Agenda des événements

Lieu de la manifestation	Date	Horaires	Nature de la manifestation	Organisateur
Monument aux morts	14 novembre 2010	11 h	Dépôt de gerbe pour armistice 11 novembre 1918	Anciens Combattants
Mairie	20 novembre - 5 décembre 2010	ts les jours sauf dimanches matins 9 h-12 h 14 h-18 h	Auz'Arts Citoyens ! Festival des arts visuels et plastiques contemporains	Rats d'art
Restaurant scolaire A. Césaire	20 novembre 2010	12 h	Repas des aînés	Centre Communal d'Action Sociale
Durante	21 novembre 2010	15 h-18 h 30	Loto de la Pétanque	ABA
Place Mairie-Vieille	26 novembre 2010	15 h-20 h	Marché de Noël	Mairie
Durante	4 décembre 2010	20 h 45	Orchestre Harmonie La Garonne	REMI
Monument aux morts	5 décembre 2010	9 h	Dépôt de gerbe pour journée victimes d'Algérie	Anciens Combattants
Mairie	10 au 20 décembre 2010	Horaires ouverture mairie	Exposition collective peintres auzevillois	Mairie
Durante	11 décembre 2010	20 h 30	Théâtre « Une scène si souvent vécue » de Tennessee Williams par le théâtre du Soupetard	¾ du monde
Durante	15 décembre 2010	15 h	Spectacle de Noël pour les enfants	Mairie
Durante	31 décembre 2010	Soirée	Réveillon	Foyer Rural RL
Mairie	17 au 26 janvier 2011	Horaires ouverture mairie	Exposition Initiatives de développement rural en Amérique du Sud	Mairie
Durante	21 janvier 2011	20 h 30	Conférence Initiatives de développement rural en Amérique du Sud	Mairie
	Janvier 2011		Concert de Noël - Chorale	Foyer Rural RL
Durante	29 janvier 2011	Après-midi-soirée	Soirée Népalaise Conférence et projection sur le Népal suivi d'un repas Népalais au profit de l'association.	Association Franco népalaise
Durante	19 février 2011		Bacajah	Mairie

Saison culturelle de la Durante

L'ensemble des manifestations reçoit le soutien logistique et/ou financier de la mairie.

Rentrée au Foyer Rural

Contrairement aux dernières années, le début du marathon annuel des inscriptions au Foyer Rural René Lavergne s'est passé dans une ambiance très détendue au cours des deux week-ends de septembre. La logistique des années précédentes a été améliorée, et cette fois l'assaut des Auzevillois dès l'ouverture des portes a pu être absorbé, et les bouchons habituels se sont résorbés très rapidement.

Les adhérents, nouveaux ou anciens, se sont rapidement éparpillés devant les stands des sections réparties dans le gymnase, et le niveau des adhésions enregistrées à ce stade est semblable à celui de l'année passée. On peut donc s'attendre à un nombre final d'environ 1 200 adhérents, comme celui de la saison 2009-2010.
Le renouvellement est également de l'ordre de celui de la saison dernière (20-25 %). Le nombre de sections reste le même, et seule la Chorale a proposé une activité complémentaire, en ouvrant un atelier de technique vocale.
Les demandes plus nombreuses constatées l'année dernière pour plusieurs activités, principalement celles qui accueillent des jeunes qui passent au niveau supérieur, ont pu être satisfaites rapidement grâce aux préinscriptions mises en place dès le mois de juin. Le seul problème soulevé par ces préinscriptions est de pouvoir quand même satisfaire les demandes de nouveaux adhérents. Il ne peut se résoudre que section par section, en raison de leur mode de fonctionnement.
Par ailleurs, certaines activités, nécessitant beaucoup d'espace par personne, ont très rapidement fait le plein de participants. La pression des demandes dans ces sections a pu être résolue par l'ouverture de nouveaux créneaux horaires, entraînant pour le Foyer une gestion plus stricte des équipements nouveaux mis à notre disposition. Cependant, cette gestion a des limites, que ce soit la disponibilité des lieux et des horaires ou la nécessité d'employer un nouvel encadrant.
En conclusion, la saison 2010/2011 débute dans de bonnes conditions.
Merci aux bénévoles qui ont permis de réaliser cette rentrée, et bonne reprise à tous !

Michel Valladon

La section Bridge du Foyer Rural fait la fête !

Comme un point d'orgue venant conclure la saison de bridge, la section a organisé sa fête annuelle le 12 juin dans le très beau cadre de la salle de la Durante.

Passion oblige, l'après-midi a débuté par un tournoi qui a permis aux joueurs de s'affronter dans une ambiance amicale. En attendant les résultats, ils se sont rassemblés autour d'un buffet apéritif bien garni.
Le responsable de la section a adressé ses remerciements aux nombreux participants ainsi qu'à Monsieur le Maire qui avait répondu favorablement à notre invitation.
Madame Ricœur représentant le Bureau du Foyer Rural, nous a adressé quelques mots aimables d'encouragement.
Ce moment bien sympathique a été mis à profit pour échanger quelques informations avec Monsieur le Maire.
Puis il a été rappelé les quelques faits marquants qui ont émaillé la saison, en particulier l'organisation d'un tournoi spécial au profit des sinistrés d'Haïti.
Après avoir insisté sur le dynamisme du Club, l'accent a été mis sur les très bons résultats obtenus par certaines équipes aux différentes compétitions officielles dans lesquelles figurent le Club d'Auzeville.
Félicitations particulières à Madame Nicole Denoyés, associée à Monsieur Michel Roustan qui, dans la catégorie « Promotion », ont accédé à la Finale Nationale.
Puis vint le moment de passer à table !
À l'issue d'un excellent repas, il a été procédé à la distribution de cadeaux… Heureux les plus chanceux !
Un « COUAC » pour terminer !
Nous avions prévu de finir la soirée en dansant, malheureusement nous n'avons pas su nous sortir du piège de la sonorisation, au grand dam des danseurs invétérés.
Ce fut, j'allais dire, la seule fausse note de la journée !… mais même pas, puisque… plus de notes du tout !
On fera mieux la prochaine fois.

Jean Viret

En attendant le repas

C'est la Fête au village…

Ce dimanche 3 octobre, c'était « Un Jour de Fête » avec le traditionnel vide grenier, organisé par le Foyer Rural, avec le soutien de la Municipalité.

La météo nous prédisait de la pluie ! Mais la tradition du beau temps pour cette fête a prévalu… et c'est un soleil généreux qui a inondé cette belle journée.
Comme chaque fois, une armée de bénévoles courageux (13 personnes) s'étaient levés de bonne heure pour être, à partir de 6 h 45 à leur poste de guidage des exposants, chacun avec son gilet jaune et sa lampe électrique.
Cette année les exposants se sont pressés en masse et nous avons dû refuser les dernières demandes (au total 270 places).
Vers 9 heures tout était installé. Notre buvette était en place et Jean, aidé d'une bonne dizaine de bénévoles, était prêt à servir les premiers clients (café, boissons et sandwiches).
Vint ensuite le tour de la Compagnie « Aristoloche » pour s'installer avec plus d'une quinzaine de jeux en bois sur table, jeux qui ont intéressé et même passionné autant les enfants que les adultes, vu l'affluence autour des tables tout au long de la journée.
Patrick et ses fans de modèles réduits installait lui aussi son stand avec le bassin d'eau où évoluaient de jolies maquettes de bateaux télécommandés.
À 11 heures, Monsieur le Maire et les anciens combattants d'Auzeville, après avoir assisté à la messe en l'église d'Auzeville, déposaient une gerbe devant le monument aux morts, en présence de nombreux conseillers et Auzevillois.
Puis, de retour sur la place de la Mairie-Vieille, tous étaient conviés au traditionnel apéritif offert par la Municipalité.
L'orchestre « Riverboat's Band » nous régalait avec des airs de jazz new-orleans.
Beaucoup de monde se pressait tout le long des rues devant les étals des exposants.
Le soleil était de la partie, mais aussi le vent. Ah ce vent d'Autan ! Quel facétieux ! Il a renversé pas mal d'étalages…
Petit incident dans la matinée : un nid de guêpes découvert sur une place d'exposant : il a fallu faire appel aux pompiers.
L'après-midi a vu un record d'affluence : xxxx (même plus !) d'après les organisateurs, xx d'après le gouvernement !
La fanfare se promenait dans les rues et enchantait de ses rythmes la foule des chalands.
À partir de 18 heures les exposants remballaient tout leur reste, mais jetaient aussi beaucoup… ce qui a fait la joie de ceux qui, ensuite, venaient fouiller les poubelles et remportaient parfois de jolies choses qui n'avaient pas trouvé preneur dans la journée.
Il ne restait plus qu'à replier les tables, ranger la buvette et chacun pu rentrer chez soi vers 19 heures.
Un grand merci à la Municipalité pour son soutien, en particulier aux employés communaux qui ont installé les tentes et approvisionné en tables et chaises.
Merci aussi à tous les membres du Foyer qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour que soit réussie cette fête : nous étions près d'une trentaine de bénévoles avant, pendant et après la manifestation (signalons en particulier le gros travail en amont pour les inscriptions du vide grenier).

Denis Monchy

Spectacle annuel de la compagnie d'Auz

Les parents ont-ils encore raison d'inscrire leurs chérubins à la section théâtre enfants d'Auzeville ? L'an passé, les apprentis comédiens de la Compagnie d'Auz semblent avoir cédé à une certaine folie, peut-être déjà remarquée à l'occasion de la première représentation, le 12 mai 2010, sous chapiteau dans le cadre de l'Agit au vert aux Argoulets.

Lors du spectacle de fin d'année le 11 juin dernier, au travers de quatre mini pièces, ils ont fait de leur public, le temps d'une soirée, des experts psychiatres chargés d'analyser les différents états de cette folie. Entre illuminations nébuleuses et jouets humanisés, entre adolescence incomprise et aliénations monstrueuses, les 33 enfants et adolescents de la Compagnie d'Auz, âgés de 9 à 18 ans, ont su transporter petits et grands dans un monde drôle, cocasse, touchant et insolite.

Nanou Rainjonneau

Le plaisir de la musique et du chant avec les chorales d'Auzeville et d'Escalquens

La chorale d'Auzeville, dirigée par Christine Lauxire nous a proposé deux concerts : l'un le 18 juin à l'église d'Auzeville, l'autre le 19 juin à l'église d'Auzielle. Elle s'est associée avec le Chœur de Cocagne dirigé par Marie-Paule Dasque. Celui-ci fait partie de l'École Intercommunale de Musique du Sud-Est Toulousain située sur le secteur du Sicoval Labège-Auzielle-Escalquens.
Les choristes ont été accompagnés par un pianiste de talent Raphael Howson, professeur de musique à l'École du Sud-Est toulousain. Le programme comprenait des chants sacrés et profanes d'auteurs romantiques (Brahms, Mendelssohn, Gounod,…) et d'auteurs contemporains (Bartok, Poulenc, Duruflé,…).
Le regroupement des deux chorales pour chanter le « Cantique de Jean Racine » de Gabriel Fauré et le « Domine non secundum » de César Franck leur a valu des applaudissements fournis suivis de bis.

Les choristes ont pris beaucoup de plaisir à chanter ces deux morceaux d'anthologie.
Les deux chorales gardent un très bon souvenir de ces deux soirées préparées avec beaucoup de cœur et appréciées par un public nombreux.

Pierrette Villardry

Rendez-vous des anciens du basket d'Auzeville

Des retrouvailles attendues

À pied d'œuvre depuis 13 mois, le comité d'organisation de la manifestation des retrouvailles entre anciens de la section Basket du Foyer Rural d'Auzeville (1967-1989), était heureux d'accueillir le 16 octobre dès 14 heures, ceux qui avaient pris du plaisir autour de la balle orange !

Pour certains le rendez-vous était fixé depuis longtemps, et le jeu développé, tant au niveau des fondamentaux qu'au niveau collectif, reflétait la qualité de la formation qu'ils avaient reçue.
Le plaisir se lisait dans leurs yeux et l'amitié était au rendez-vous.

À 17 heures, le montage audio-visuel relatant les 21 années de la section sera sans conteste le temps fort de l'après-midi. Jean-Denis Durou concepteur du projet, assisté de Jean-Jacques Escot ont reçu le précieux apport de Jacques Marcoux et de Michel Ichanjou pour commenter les différentes étapes de la vie du club.
Les interventions d'acteurs et actrices des différentes époques ont apporté authenticité, vécu et émotion.
Les objectifs fixés par les organisateurs ont été atteints, tant en nombre de participants qu'en terme de représentativité des diverses générations.

L'apéritif offert par le Foyer Rural René Lavergne a été apprécié et restera un moment privilégié de convivialité.
Le comité d'organisation sensible à cette marque d'attention, a remercié le Foyer Rural et sa section événementielle ainsi que la municipalité qui a apporté son soutien.

Un repas a clôturé la manifestation. 150 personnes ont apprécié le raffinement de la cuisine quercynoise proposée par la maison Henras de Cahors qui a su mettre les petits plats dans les grands !

Ce fut un réel plaisir de se retrouver ce samedi dans la salle de l'espace René Lavergne.
Chacun conservera sa propre impression et les liens d'amitiés et de fraternités qui nous unissent depuis longtemps s'en trouvent renforcés !

Le comité d'organisation

Alain Bombail, Pierre Carbonnel, Bernadette Conti, Jean-Denis Durou, Jean-Jacques Escot, Pierrette Fourment, Jacques Marcoux, Christian Mora, Aimé Touja.

Une soirée mémorable… pour la Mémoire d'Auzeville !

Ils étaient en partie tous là, nos aînés de la génération des années 30, et les autres, la génération des années 50. Ils se sont vus pour la première fois sur grand écran et ce fut pour eux un moment intense, curieux mélange d'étonnement et d'émotion. Le public - parents ou amis - était tout simplement ravi, parfois leur cœur a vibré, souvent encore leur rire fusait selon la nature des scènes qui défilaient sur l'écran. Mais répétons-le, le film avec ses magnifiques personnages qui racontent la vie d'Auzeville de leur époque, non sans humour parfois, était bel et bien sous le signe de l'émotion.

Je suis touché et fier d'avoir généré autant d'enthousiasme de la part de nos anciens qui sont sans nul doute la mémoire du passé Auzevillois, grands-mères ou grands-pères et parents des enfants d'aujourd'hui. Ces gens-là ont donné de leur temps avec générosité et complaisance, devant l'imperturbable caméra ; mais le plus extraordinaire c'est qu'ils le firent avec un naturel, une aisance qui m'ont vraiment épaté lorsque l'on connaît la difficulté d'un tournage ! Et puis, il y a eu ces merveilleuses scènes reconstituées tels que des enfants traversant en barque le Canal du Midi pour aller à l'école. Les scènes de Noël d'hier et d'aujourd'hui où un petit garçon et une petite fille dialoguent avec respect et tendresse avec leurs aînés pour savoir comment se passaient les fêtes de fin d'année à leur époque. Le public n'oubliera pas non plus la scène finale de la pittoresque partie de pétanque !

Je terminerai cet article en disant toute ma gratitude à tous ceux qui ont participé au film, je voudrais exprimer également toute ma tendresse la plus respectueuse vis à vis des plus âgés d'entre nous, ils sont l'authentique mémoire d'Auzeville.

Merci à mon copain Alain Pradal qui, tout au long des préparatifs du tournage et pendant celui-ci, a accompli parfaitement la tâche assez lourde de régisseur.

Dans le film à la fin de la première partie, il est écrit : « À suivre ». Certes « La Mémoire d'Auzeville » se continuera sans doute… Lorsque l'on touche au cœur du passé, tout peut arriver ! Et puis du côté Mairie, on « fouille » dans les archives, il y a tellement de belles choses à raconter. Alors un autre film ? À suivre…

La magie du cinéma a une fois encore opéré !

Michel Louis Boutaud

Information : À la demande de nombreuses personnes Le DVD de « La Mémoire d'Auzeville » est disponible, pour l'obtenir, téléphonez à l'association Rémi au 05 61 75 70 74.

Se souvenir…

Se Souvenir
Des parents catastrophés
Des veuves désemparées
Des enfants déboussolés
Une économie laminée
Plus jamais la guerre
Leurs noms sont gravés dans la pierre
Ils se sont sacrifiés pour sauvegarder
notre identité, notre culture
Plus jamais la guerre
Lors des Commémorations, cérémonies
soyons au pied des monuments pour
leur rendre hommage
Perennisons le devoir de mémoire
Un de nos camarades a vu les souffrances
de la Guerre…
Merci pour son appel !

Programme des cérémonies au Monument aux Morts (2010-2011)

- **Dimanche 14 novembre 2010 - célébration de l'armistice du 11 novembre 1918 :** À partir de 10 h 45 au cimetière à la sortie de la messe du Souvenir (10 h).
- **Dimanche 5 décembre 2010 - journée du Souvenir de la Guerre d'Algérie :** À 9 h, avant la messe du Souvenir de 10 h, nous accueillerons l'amicale des Anciens Combattants d'Algérie de Castanet sur la tombe de Marceau Favières et devant la stèle pour Antoine Mendes, avec dépôt de gerbe.
- **Dimanche 8 mai 2011 - victoire du 8 mai 1945 :** À partir de 10 h 45 au cimetière à la sortie de la messe du Souvenir (10 h).

René Hansen Président, Gilberte Mazuel Vice-Présidente, Jacques Salvy Trésorier/Porte-drapeau, Louis Fabre et Jean-Pierre Ramousset commissaires, Bernard Saboureau et notre fidèle aîné Pierre Chanteau ancien Porte-drapeau.

Le centre de post-cure du Pont de Bois est en service

Le 1er octobre, grande animation en milieu de journée, allée Campferrand en face de la résidence étudiants à côté du Grand Vatel. La construction en deux corps de bâtiments est la cible de cette effervescence. C'est l'inauguration officielle du centre de post-cure. Avant visite des locaux et buffet, c'est coupure de ruban et discours des responsables. Le directeur de l'hôpital Marchant, la conseillère régionale Présidente du conseil d'administration, le Directeur du centre et moi-même pour la commune sont intervenus simplement, sans lourd protocole, pour convenir que les partenariats développés pour construire ce projet ont été parfois difficiles à trouver mais finalement très fructueux. Le centre hospitalier dispose maintenant d'un outil performant d'aide au suivi et à la réinsertion de patients après traitement de leur pathologie.

Au cours de la gestation du projet, la municipalité avait été alertée d'éventuels risques pour l'école, pour le voisinage. Information, discussion, concertation avaient permis de faire comprendre la nature de l'établissement et ses missions. Le projet a pu terminer son développement et sa construction.

S'il a été inauguré le 1er octobre, il est en service depuis les premiers jours de juin et aucun incident n'a été relevé. Nous souhaitons et ne doutons pas que cela continue.

Yves Lambœuf

Rentrée zen avec le Tremplin

Des week-end en tête à tête avec votre aspirateur et votre table à repasser, des mercredis débordant d'activités, un jardin à protéger de la froidure, des travaux commencés cet été et délaissés pour les vacances... Le Tremplin, en un coup de fil vous apporte les solutions.

Le Tremplin

Présent sur votre territoire depuis 20 ans, certifié qualité Cèdre, le Tremplin agit pour l'emploi solidaire. Il met à disposition du personnel pour le ménage, le repassage, le jardinage, la garde d'enfants de plus de 3 ans… Il assure également des entretiens de locaux, d'espaces verts, des manutentions diverses, de l'accueil auprès d'entreprises, de collectivités (Grand Toulouse et Sicoval, notamment).

L'équipe du Tremplin répartie sur un large territoire en Haute-Garonne évalue, forme, accompagne et mobilise ses salariés pour la progression de leur parcours professionnel.

À Auzeville-Tolosane, 25 clients (sur les 270 clients de l'antenne de Castanet-Tolosan) lui ont fait confiance en 2009, 3 salariés de la commune (sur les 110 salariés de l'antenne de Castanet-Tolosan) leur ont été mis à disposition. Comme eux, bénéficiez de 50 % de déduction fiscale et épargnez-vous les contraintes administratives. Fournissez les consignes et le matériel, le Tremplin se charge du reste.

Contact : Le Tremplin, Castanet Tolosan, 05 61 81 90 41
ou e-mail : castanet@letremplin31.com
www.letremplin31.com

État civil

NAISSANCES

- Diane MACÉ	3 août
- Angèle THIEFFIN	24 août
- Sofiane GAFS	28 août
- Ion GHEORGHE	1er septembre
- Laurine GANTET	2 septembre
- Léandro VALETTE	30 septembre

MARIAGE

- Lucile DELAS et Guillaume GRUWEZ	3 juillet
- Nathalie GRONDIN et Frantz PELMARD	3 juillet
- Cécile ROSE et Frédéric FABRE	10 juillet
- Sandra TRINO et Sébastien MARTINEZ	31 juillet
- Marie BLANC et Pascal HOUDANT	14 août
- Virginie LOUGARRE et Michaël LE BORGNE	14 septembre
- Carishma JOHN et Huu-Nhan NGUYEN	18 septembre
- Adriana CHAMORRO REVELO et Simon TOREAU	25 octobre

DÉCÈS

- Henri FOURRIER (91 ans)	28 juin
- Marie MARQUES veuve BELBEZE (79 ans)	2 juillet
- Georges BOURLAND (73 ans)	9 juillet
- Jean-Loup RECOULES (52 ans)	28 juillet
- Andrée HUGUET veuve CORNET (83 ans)	17 août
- Enriqueta HERNADEZ MONTES veuve MORENO GARCIA (86 ans)	24 septembre
- Lucien FOURNIER (87 ans)	1er octobre
- Yvonne MONTAMAT veuve LEONARD (87 ans)	6 octobre
- Michel DUMAS (81 ans)	9 octobre
- Rolland MESTÉ (75 ans)	13 octobre
- Michèle CAILLOUX épouse BAUR (61 ans)	15 octobre
- Catherine PICHON veuve MARCHAT (87 ans)	22 octobre

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.

Hommage

Michel DUMAS

Samedi 9 octobre Michel Dumas nous a quittés. C'est le mercredi 13 octobre que, tous ceux qui ont voulu lui rendre un dernier hommage se sont retrouvés en l'église d'Auzeville lors d'une cérémonie où ses anciens collaborateurs ont évoqué la brillante carrière professionnelle qui avait été la sienne à sa sortie de l'École Polytechnique ainsi que sa retraite qui avait été particulièrement active. Sur notre commune, Michel s'était beaucoup impliqué dans le jumelage avec Broughton and Bretton. Il avait été le trésorier, à la rigueur exemplaire, du Comité pendant de longues années.
À sa femme Nicole, à ses enfants et petits enfants nous présentons nos plus sincères condoléances.

Roland MESTE

En quelques semaines une foudroyante maladie emportait Roland Mesté le mercredi 13 octobre. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un homme affable, la main sur le cœur, toujours disponible et prêt à rendre service. Il avait été pendant des années le président de l'association des chasseurs de notre commune et sa femme, Lucienne, agent communal, avait eu, jusqu'à sa retraite, la responsabilité de la restauration scolaire.
Qu'elle soit assurée ainsi que ses enfants et petits enfants de notre plus vive sympathie.

Pharmacies de garde

Novembre	Décembre	Janvier
1er Auzeville	5 Fedou	1er
7 Lepargneur	12 Martineau-Maraval	2 Popineau & Vergne
11 Buisson	19 Lauragais	
14 Buisson	21 Sperte	
21 Etesse	28 Sperte	
28 Tolosane		

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Auzeville (Dubois / Réveillon)	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Guichou, Limousy, Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Babouchian)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Chabreron, Carpentier, Fabre)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71

À venir à Auzeville...

20 novembre au 5 décembre
Auz'Arts Citoyens ! Festival des Arts Visuels et Plastiques Contemporains

26 novembre
Marché de Noël

15 décembre
Spectacle de Noël pour les enfants

4 décembre
Concert de musiques de film par l'orchestre Harmonie la Garonne